LES États-Généraux de 1789 vont offrir au monde un grand ſpectacle & un grand exemple. Toute l'Europe a les yeux ſur la France ; toute la France a, dans ce moment, les yeux ſur la Capitale.

Paris eſt le centre des grandes lumières & des grands talens, parce que tout les y appelle, les encourage & les met en œuvre. Quelle excuſe auroient nos Électeurs ſi les Repréſentans qu'ils vont donner à la Capitale n'étoient pas des hommes très-diſtingués dans les différentes claſſes des Citoyens ?

Les Électeurs vont leur confier la gloire & le bonheur de la France. Avant de conſulter pour ce choix leurs lumières & leurs affections, ils conſulteront ſans doute leur propre conſcience. Ce dont ils diſpoſent eſt un dépôt, non une propriété ; ce n'eſt pas leur bien, c'eſt le bien de la Patrie.

Nos Repréſentans aux États Généraux vont

discuter tous les intérêts qui sont chers aux hommes : ils vont décider des destinées de la génération présente & des générations futures ; ils seront assaillis par toutes les manœuvres de l'intrigue, par toutes les suggestions de la puissance, par toutes les passions ennemies du bien ; ils auront à combattre & les intérêts de leur état ou de leur fortune, &, ce qui est aussi dangereux, les intérêts de leurs opinions. Tout est perdu si de tels hommes n'ont pas, avant tout, une probité sévère & éprouvée.

Mais l'intégrité peut être égarée, la vertu peut être séduite : il est question de faire une Constitution dont le nom n'existe pas même dans le Dictionnaire de la Langue : ce grand œuvre de législation ne peut être confié qu'à des esprits éclairés qui ont médité sur les droits des hommes & l'histoire des Nations.

Il est question de soumettre à un sévère examen toutes les Loix, toutes les institutions, tous les abus : toute grande innovation demande du cou-



rage ; mais elle demande encore plus de prudence. Il faut craindre également & la témérité des ſyſtêmes & la timidité de l'eſprit de routine. Il faut donc chercher des hommes qui uniſſent la ſageſſe aux lumières, & la modération au courage.

Entre des hommes d'un mérite égal, ceux dont le mérite eſt plus connu du Public ont un grand avantage pour faire le bien. La vertu & les lumières y conduiſent toujours ; mais la réputation de lumières & de vertu inſpire cette confiance ſalutaire qui, auprès des hommes aſſemblés, captive d'avance l'attention & diſpoſe les eſprits à la perſuaſion.

Craignez les hommes qui, par leur état, par leurs fonctions, par les préjugés d'un Corps auquel ils peuvent tenir, auroient des intérêts oppoſés à ceux de la généralité des Citoyens. Quelle que ſoit leur réputation de probité, ne comptez pas trop ſur la puiſſance des principes : la vertu trouvera aſſez de réſiſtance dans cette

foule d'obſtacles qui s'oppoſeront au bien, ſans la forcer de lutter contre l'intérêt perſonnel. Vous ſerez plus sûrs que vos intérêts ſeront défendus avec zèle par celui qui n'aura d'autres intérêts que les vôtres.

Je ne ſuppoſe pas qu'il ſe trouvera parmi des Concitoyens choiſis par le vœu libre de leurs Concitoyens, des hommes aſſez corrompus pour vendre leurs ſuffrages, afin d'acheter des voix auſſi viles que la leur. On peut prémunir les cœurs droits contre les erreurs de la foibleſſe & de l'eſprit de parti; mais il n'y a rien à dire aux hommes ſans morale.

O mes Concitoyens! ſongez encore une fois que vous allez vous préparer, par les choix que vous ferez, ou des remords que le tems n'appaiſera pas, ou une ſource de ſatisfaction intime que vous porterez juſqu'au tombeau & dont vous aimerez à entretenir vos enfans. Songez que la plus sûre des lumières eſt la lumière de la conſcience; que le plus doux &

le plus durable des biens eſt le repos de la conſcience.

Monarchie et Liberté : Voilà, ce me ſemble, le cri de tous les Citoyens éclairés. Plus on y réfléchira, plus on verra que la Monarchie eſt le Gouvernement naturel d'un grand Empire ; que c'eſt le ſeul Gouvernement qui convienne au caractère, aux mœurs, & aux habitudes de la Nation. La liberté du Citoyen n'a rien d'incompatible avec la puiſſance du Monarque : voilà le principe auquel je voudrois voir rallier toutes les diſcuſſions ſur cet objet : voilà la baſe ſur laquelle je voudrois voir fonder la conſtitution françaiſe.

Ce ne ſont point des conſeils que j'ai la ridicule préſomption de vous offrir ; ce ne ſont point des idées nouvelles que j'ai la prétention de vous préſenter ; ce ſont les libres épanchemens du plus pur amour du bien public que j'ai voulu dépoſer dans votre ſein. Les ſentimens vrais du patriotiſme ſe communiquent

aiſément aux ames qui en ſont également animées, & ne peuvent qu'y réveiller des émotions ſalutaires & actives.

Il ne me reſte qu'un vœu à former. C'eſt à la juſtice, à la vertu & à la modération de notre Monarque que la France devra ſa régénération. Je deſirerois que cette mémorable époque fût conſacrée par une fête ſolemnelle dans tout le Royaume ; je deſirerois que le Roi fit démolir cette fortereſſe attriſtante de la Baſtille, & que ſur le même terrain la Ville fît conſtruire une place, & élever une Statue, non équeſtre, mais pédeſtre, ce qui convient mieux à un Prince pacifique & conciliateur ; & que ſur le piedeſtal on gravât cette Inſcription :

LUDOVICO XVI.

OB

PUBLICAM LIBERTATEM

CUM PRINCIPATU

FELICITER CONSOCIATAM.